

pénible, périlleuse. Un *ave*, chers lecteurs, à Notre-Dame du Cap, pour l'humble ouvrier de son Sanctuaire, afin qu'elle nous le ramène sain et sauf. *Iter para tutum.*

NOUVELLE RECRUE

Pour progresser normalement, toute oeuvre a besoin d'être poussée par un nombre suffisant d'ouvriers.

Jusqu'ici, un seul Frère a pu tenir bon au bureau des Annales. Mais il était facile de constater que l'ouvrage obsédant et compliqué de l'enregistrement des abonnements, de la composition des adresses et de l'expédition des annales et des primes lui devenait une surcharge. Il y a de la besogne pour deux. La divine Providence vient de combler nos vœux en dirigeant de notre côté le jeune Frère Couture, récemment sorti de l'épreuve du noviciat.

Le travail quotidien se fera désormais avec rapidité et précision. Bienvenue !

LE "PONT DES CHAPELETS".

(suite)

Voici le second document annoncé dans la livraison de mai : "Déclaration solennelle du Rév. L. E. Duguay, contresignée, sous la foi du serment, par M. M. Firmin Cadotte, Flavien Bourassa, Joseph Boulard, Joseph Longval, Isaïe Rocheleau et Onésime Toupin (1)."

Dans l'automne de 1878, les paroissiens du Cap-de-la-Madeleine avaient décidé de commencer la construction de leur nouvelle église. M. le Curé Luc Des Islets, les marguilliers et les syndics avaient acheté, fait lever, fendre et préparer 200 toises de pierres sur la rochelle de Ste Angèle, en face de l'église du Cap...

Mais pour traverser cette pierre, il fallait que le fleuve se couvrit de glace....

Dès la fin du mois de novembre, M. Des Islets avait demandé à ses paroissiens le secours de leurs prières pour obte-

(1) Nous avons dû abrégé ce témoignage, sans toutefois omettre ni altérer le moindre détail important.